

La foi vivante

Verset clé : « *Comme le corps sans âme est mort, de même la foi sans les oeuvres est morte.* » (Jacques 2 : 26)

Texte choisi : Jacques 2 : 14 - 26

La foi n'est pas considérée comme étant vivante si elle ne se manifeste pas d'elle-même. Ainsi, nous voyons au verset 18 du texte choisi pour notre étude que Jacques nous dit de montrer notre foi par nos œuvres. Nous devrions donc rechercher les opportunités de témoigner de notre foi en nous sacrifiant et en servant le Seigneur, la Vérité et les frères. Toutes ces œuvres montreront que notre foi est vivante et, au cours de notre course chrétienne, elles donneront la preuve de notre zèle et de notre amour pour le Seigneur.

Tout en cherchant à montrer notre foi par nos œuvres, nous devons nous rappeler que toutes nos activités de sacrifice et de service pour la cause du Seigneur doivent être dûment motivées. Notre zèle pour les œuvres ne doit pas être basé sur l'orgueil, ni sur un quelconque désir de gloire

ou de louange des hommes. Il devrait plutôt trouver sa motivation exclusivement dans un cœur honnête et sincère, la même que celle qui nous a poussés à nous donner à Dieu dans la consécration. Servir avec humilité, sans fanfaronnade, voici la meilleure recette pour réussir à développer une foi vivante.

Bien que les œuvres extérieures soient importantes et nécessaires, il est d'une importance encore plus grande de travailler intérieurement afin d'ajouter divers fruits et grâces de l'esprit au fondement de notre foi (Galates 5 : 22, 23 ; 2 Pierre 1 : 2-8). Nous avons reçu beaucoup de précieuses promesses concernant les bonnes choses à venir. L'une d'elles est l'espérance glorieuse de participer à la « *première résurrection* » (Apocalypse 20 : 6). Cela nécessitera un changement de nature : passer de la nature terrestre à la nature céleste ; or cette œuvre commence dès à présent, quand nous nous efforçons de nous revêtir du caractère semblable à celui du Messie, Jésus notre Seigneur.

« Et c'est là ce que vous étiez, ... Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, ...justifiés au nom du Seigneur Jésus Christ, et par l'Esprit de notre Dieu » (1 Corinthiens 6 : 11). Ce verset indique que, même si nous devons avoir une foi vivante, c'est la force de Dieu, au « *nom du Seigneur Jésus* » qui accomplit en nous la plus grande partie du travail relatif à notre réussite sur le chemin étroit.

Une appréciation quotidienne de tout ce que le Père céleste et son Fils unique ont fait pour nous, et continuent de faire en notre faveur, devrait susciter en nous un vif désir d'obéissance pleine et complète.

Nous faisons partie d'une merveilleuse « *famille de la foi* », comme mentionné en Galates 6; 10. Dans cette famille spirituelle, nous avons de nombreuses occasions de servir et d'être servis. Pour profiter pleinement de cet aspect de notre foi vivante, nous devons rester en contact étroit avec les membres de cette famille spirituelle. Nous devrions avoir foi et confiance en nos frères, sachant qu'ils ont les mêmes aspirations, désirs et buts que nous.

L'humilité, la patience, le pardon et l'amour devraient être les principes fondamentaux de nos relations avec la « *maison de la foi* », ainsi qu'en montrant notre foi par nos œuvres les uns pour les autres. « *Ainsi donc, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, revêtez-vous d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience. Supportez-vous les uns les autres, et, ... pardonnez-vous réciproquement. De même que Christ vous a pardonné, pardonnez-vous aussi. Mais par-dessus toutes ces choses revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection* » (Colossiens 3 : 12 à 14).

Dans sa lettre aux Éphésiens, chapitre 4, versets 15 et 16, Paul résume ce qui constitue

véritablement une foi vivante et souhaite : « *que, professant la vérité dans la charité, nous croissions à tous égards en celui qui est le chef, Christ. C'est de lui, et grâce à tous les liens de son assistance, que tout le corps, bien coordonné et formant un solide assemblage, tire son accroissement selon la force qui convient à chacune de ses parties, et s'édifie lui-même dans la charité* ». 